

DÉCISION MUNICIPALE

2025-039

Service : Aménagement du Territoire
Références : N.P.

Objet : CASERNE 177 BD DE LA LIBÉRATION - RENOUVELLEMENT DU BAIL DE LOCATION AU PROFIT DE LA REGION DE GENDARMERIE DES PAYS DE LA LOIRE

Le Maire de la Ville de Couëron,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et plus particulièrement l'article L.2122-22.

Vu la délibération n°2020-24 du 3 juillet 2020, par laquelle le conseil municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article L.2122-22 susvisé.

Vu le bail de location signé le 11 avril 1984 entre la ville de Couëron et l'Etat, pour une durée de 15 années à compter du 1^{er} décembre 1982, soit jusqu'au 30 novembre 1997, concernant les locaux communaux sis 177 boulevard de la Libération, cadastrés section BS n° 81 ;

Vu les renouvellements du bail successifs datés du 24/06/1998, 06/06/2007 et 16/03/2016 ;

Vu la demande présentée par l'Etat, en vue du renouvellement du bail de location arrivé à échéance le 30 novembre 2024 ;

décide

Article 1 : Le bail de location de la caserne située 177 boulevard de la Libération, au profit de la Région de Gendarmerie des Pays de la Loire, est renouvelé pour une durée de neuf années à compter du 1^{er} décembre 2024.

Article 2 : Le loyer annuel est fixé à 67 000 €, payable trimestriellement à terme échu. Il sera révisé triennalement à la date anniversaire du bail, en fonction de la variation de l'indice des loyers des activités tertiaires (ILAT) 2^{ème} trimestre. L'indice de référence sera celui publié par l'INSEE, en vigueur à la date de la révision triennale.

Article 3 : La présente décision sera affichée et publiée conformément aux articles L.2131-1 et L.2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A Couëron, le 14/03/2025

Carole Grelaud
Maire

The block contains a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Carole Grelaud'. To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp has a blue border with the text 'MAIRIE DE COUËRON' at the top and 'LOIRE-ATLANTIQUE' at the bottom. In the center of the stamp is a small emblem featuring a castle tower and a sun.

Accusé de réception en préfecture

044-214400475-20250314-0392025-AU

Reçu le 18/03/2025. Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes (6 allée de l'île Gloriette, 44000 Nantes) ou par télérecours <https://citoyens.telerecours.fr/> dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Mise en ligne sur le site Internet de la Ville du

17/03/2025 au 17/05/2025 Transmise en Préfecture le : 17/03/2025

